

06 NOV. 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 29/10/2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt-neuf du mois d'octobre à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

12 présents : AUBRY Lucienne, BARIGAULT Jeanne, BRAUD Françoise, CHARRIER Maryse, COIFFARD Jean-François, DAMBRINE Frédérique, GLORIAU Lucette, JOZEAU Sylvie, MARSAULT Hélène, REAU Micheline, ROBERT Daniel, ROY Jacques.

### **3 pouvoirs**

Marie-Hélène BRUNET a donné pouvoir à Jeanne BARIGAULT

Pierrette MILLASSEAU a donné pouvoir à Daniel ROBERT

Nicole NIVEAU a donné pouvoir à Micheline REAU

**Excusé (e) s** : Jean-Pierre CESBRON, Olivier FOUILLET, Joël MEUNIER

**Absent (e) s** : Maryse BARIGAULT, Jacques LAVIGNE, Jean VOYER

**Françoise BRAULT a été élue secrétaire de séance.**

.....

## DECISIONS MODIFICATIVES

### **Mme la Vice-Présidente expose :**

Au vu des besoins budgétaires pour la fin de l'année, un ajustement des crédits budgétaires est nécessaire pour permettre les écritures comptables.

**D2019-018**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration valide les décisions budgétaires suivantes :

Section	Groupe	Compte	Observations	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1	60624	Fournitures administratives	340,00 €	
	1	60628	Autres fournitures non stockées	- 260,00 €	
	1	6251	Voyages et déplacements	1 250,00 €	
	1	6261	Frais d'affranchissements	- 150,00 €	
	1	6262	Frais de télécommunications	- 650,00 €	
	1	6288	Autres (copies + formations)	320,00 €	
	2	64111	Rémunérations principales (Titulaires)	18 992,00 €	
	2	641188	Autres (Allocations retour à l'emploi)	- 5 468,00 €	
	2	64131	Rémunérations principales (Contractuelles)	- 1 000,00 €	
	2	64511	Cotisations URSSAF	- 4 000,00 €	
	2	64514	Cotisations ASSEDIC	- 900,00 €	
	2	64515	Cotisations CNRACL	- 2 500,00 €	
	2	64528	Cotisations aux autres organismes (FCSFT)	- 550,00 €	
	2	6419	Remboursement sur rémunérations		1 500,00 €
	3	6132	Locations immobilières	50,00 €	
	3	61561	Informatique	- 850,00 €	
	3	6161	Multirisques	- 50,00 €	
	3	6188	Autres frais divers (Bilan de compétences)	- 1 000,00 €	
	3	6541	Créances admises en non-valeur	- 500,00 €	
	3	6542	Créances éteintes	- 374,00 €	
	3	6615	Intérêts des lignes de crédit	- 400,00 €	
	3	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- 300,00 €	
3	678	Autres charges exceptionnelles	- 500,00 €		
<b>TOTAL</b>				<b>1 500,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>

**Pour extrait conforme,**  
Airvault le 4 novembre 2019

**La Vice-présidente,**  
Frédérique DAMBRINE

